

[Text]

I could go on further, but somehow we seem to have overlooked this telegram.

Senator Frith: The submission you are talking about is signed by the Minister of Education, Science and Technology, not by the person that should have read this telegram, and we can assume did read it. I think the left hand did not know what the right hand was doing.

Senator Bell: With great deference, may I point out that it says in the telex:

... it will be necessary that we not accept further applications under the Health Resources Funds. Claims for projects already approved will continue to be accepted for payment.

I think if you read the following correspondence from the Minister of Health in British Columbia, dated August 30, which was more than a week before this announcement was made, it shows what enclosures went in, and I see that they are not signed. I assume that draft documents are not usually signed.

Dr. Dupont: Yes.

Senator Bell: This is the usual way of dealing with these submissions. I do not see how the Government of British Columbia could be aware that their submission was considered out of court. They would naturally think that they were in under this projected date. That is my only inference from the section that Senator Thompson just referred to.

Senator Flynn: Could I ask the witness if there are other cases in relation to this concerning other provinces?

Dr. Dupont: We did have a number of projects—I think five, on September 9, which were not signed.

The Chairman: Which were not signed or not approved?

Dr. Dupont: Not approved. There was one from P.E.I.; two from Manitoba; one from Saskatchewan; and one from Alberta. These had been in for some time. As a matter of fact, the Saskatchewan one had been in for over a year, but we had to negotiate certain areas of support. Because these projects had been in on September 9 or thereabouts, it was decided that some mechanism should be found to approve them and support them, and this was one of the reasons why I believe Bill C-2 was deferred to the new date of November 4.

Senator Flynn: Would that be the only project that would have been refused or considered to be too late?

Dr. Dupont: These were signed projects. All signed projects were approved. We had three or four unsigned projects from Quebec.

Senator Flynn: Did you receive any protest from the Minister of Health in Quebec?

[Traduction]

cial ne s'est pas rendu compte, pendant quelques semaines, qu'une telle mesure avait été prise. (Traduction)
Je pourrais continuer, mais je ne sais pourquoi il semble que nous n'ayions pas tenu compte de ce télégramme.

Le sénateur Frith: Le mémoire dont vous parlez est signé par le ministre de l'Éducation, de la Science et de la Technologie et non par la personne qui aurait dû lire ce télégramme, et nous pouvons supposer qu'elle l'a lu. A mon avis, la main gauche ignorait ce que faisait la main droite.

Le sénateur Bell: Avec tout le respect que je vous dois, puis-je souligner ce que dit le télex:

... nous serons obligés à l'avenir de refuser les demandes faites au titre de la Caisse d'aide à la santé. Les demandes de prestation concernant les projets déjà approuvés continueront d'être acceptées et honorées.

A mon avis, si vous lisez la correspondance suivante du ministre de la Santé de la Colombie-Britannique en date du 30 août, c'est-à-dire plus d'une semaine avant que cette annonce soit faite, elle indique quelles étaient les pièces jointes et je me rends compte qu'elles n'étaient pas signées. Je suppose que l'on ne signe pas habituellement les projets de document.

M. Dupont: C'est juste.

Le sénateur Bell: C'est la façon habituelle de traiter de ces mémoires. Je ne vois pas comment le gouvernement de la Colombie-Britannique pourrait savoir que son mémoire a été étudié ailleurs que devant les tribunaux. Il pourrait naturellement penser qu'il les reçut à la date projetée. Voilà la seule conclusion que je peux tirer au sujet de l'article auquel vient de faire allusion le sénateur Thompson.

Le sénateur Flynn: Puis-je demander au témoin s'il y a d'autres cas en rapport avec cette affaire qui concernent d'autres provinces?

M. Dupont: Nous avons un certain nombre de projets, cinq, je crois, qui n'étaient pas signés le 9 septembre.

Le président: Qui n'étaient pas signés ou qui n'étaient pas approuvés?

M. Dupont: Non approuvés. Il y en avait un de l'Île-du-Prince-Édouard; deux du Manitoba; un de la Saskatchewan, et un de l'Alberta. Nous avons ces projets depuis quelque temps. En fait, nous avons celui de la Saskatchewan depuis plus d'un an, mais il nous fallait négocier certains secteurs. Comme nous avons reçu ces projets le 9 septembre ou à peu près, nous avons décidé de trouver certains mécanismes nous permettant de les approuver et de les appuyer, et c'est une des raisons pour laquelle l'étude du projet de loi C-2 a été reportée au 4 novembre.

Le sénateur Flynn: Est-ce le seul projet qui aurait été refusé ou qui serait arrivé trop tard?

M. Dupont: Il s'agissait de projets signés. Tous les projets signés avaient été approuvés. Nous avons trois ou quatre projets non signés du Québec.

Le sénateur Flynn: Y a-t-il eu des protestations de la part du ministre de la Santé du Québec?